

## Modèle d'invitation à l'expression d'intérêt

Le Bureau pays d'ONU Femmes en Côte d'Ivoire est en cours d'identification des parties prenantes potentielles pour la mise en œuvre de son programme « **Autonomisation économique de la femme** ».

### 1. Introduction

L'économie ivoirienne est essentiellement basée sur l'agriculture. Cette dernière emploie 65,8% de la population active ivoirienne et 67% de la main d'œuvre féminine. Les femmes ivoiriennes jouent donc un rôle significatif dans la sécurité alimentaire, la production vivrière et maraichère. D'une part, 60% à 80% de la production alimentaire est assurée par les femmes. D'autre part, elles occupent un rôle prédominant dans toutes les fonctions : de la collecte à l'approvisionnement des marchés en passant par le transport et la conservation. Pourtant, leurs ressources ne représentent en moyenne que 22% de celles des hommes.

La Côte d'Ivoire connaît également une croissance dans la création d'entreprises avec une augmentation moyenne annuelle de 26% de 2015 à 2019. Selon l'Agence CI PME la proportion d'entreprises détenues en majorité par des femmes qui était estimée à 15% en 2015, a évolué pour se situer autour de 20% des entreprises formelles en 2019. Aussi, 20 femmes sont-elles dénombrées parmi les 430 dirigeants des grandes entreprises en Côte d'Ivoire. En effet, elles travaillent essentiellement dans le secteur du commerce (33%), des prestations de services (31%), de l'agro-industrie (27%) et 4 % en ce qui concerne les secteurs des bâtiments, des travaux publics (BTP) et la technologie.

Mais dans ces deux secteurs d'activités, les femmes font face à un accès limité aux ressources de productions, au marché, aux financements, ainsi qu'aux actions de renforcement de leurs compétences et capacités (formation, assistance technique et financière) et aux technologies de l'information et de communication (TIC).

Au regard de ces différentes données et des difficultés que rencontrent ces femmes que ce soit du secteur agricole, que de l'entrepreneuriat, il importe de mettre en place des stratégies novatrices et efficaces pour corriger ces inégalités et contribuer à la réalisation des Objectifs de Développement Durables (2015), notamment les ODD 5 et 13 sur l'égalité des sexes et les défis liés aux changements climatiques.

A cet effet, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme autonomisation économique et en lien avec son plan stratégique 2021-2025, ONU FEMMES a envisagé l'accentuation de ses interventions sur la lutte contre les vulnérabilités des femmes, l'appui à l'entrepreneuriat féminin, et l'agriculture résiliente.

Pour soutenir l'efficacité de son action, le bureau de l'ONU femmes en Côte d'Ivoire lance un processus de sélection de partenaires nationaux de mise en œuvre (Organisations de la Société civile, ONG, Association) sur toute l'étendue du territoire.

### 2. Résultat escompté

Les partenaires sélectionnés devront contribuer à atteindre le résultat suivant : « D'ici à 2025, les femmes et les filles ont un meilleur accès aux opportunités socio-économiques et technologiques pour leur autonomisation, et aux services de prévention et de gestion de toutes les formes de violence, en particulier les pratiques néfastes. »

### 3. Compétences :

Les partenaires recherchés doivent avoir de l'expertise dans l'un des domaines d'intervention suivants :

- Autonomisation économique de la femme Entrepreneuriat féminin ;
- Incubateur d'entreprises ;
- Agriculture / Changement climatique ;
- Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)